

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2007
Publication : 14/12/2007



Pour le Président du Conseil Général
par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP *6c/135-04*
Séance du **07 DEC. 2007**

C051

ANIMATION DE LA DEMARCHE GERPLAN ET MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU l'avis de la commission thématique de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie des 8 février, 10 avril et 27 juin 2007,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Décide de donner un avis favorable, dans le cadre de la démarche GERPLAN, pour le subventionnement des actions suivantes :
 - poste d'animateur GERPLAN 2007-2008 pour un montant total de 5.761,20 €, dont 1.694,50 € au titre de 2007 et 4.066,70 € au titre de 2008 (sous réserve du vote des crédits correspondants au BP 2008), au bénéfice de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé, les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738,
 - étude de faisabilité d'un réseau intercommunal de sentiers de découverte thématique pour un montant de 5.187,50 €, au bénéfice de la communauté de communes de l'Île Napoléon, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74,
 - réalisation d'un sentier de découverte au lieu-dit Lertzbach pour un montant de 19.540 €, au bénéfice de la communauté de communes des Trois Frontières, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74,
 - acquisition d'un ensemble de lavage de pommes avec élévateur pour un montant de 2.090,50 €, au bénéfice de l'association Apfel Bisser de Ribeauvillé, les crédits nécessaires étant imputés au 204/2042/74.

Adopté
.....voix contre
.....abstentions

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH